Neuvième année. — N° 27 | L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes | Samedi 18 juillet 1914.

LA VOIX DU PEUPLE

JOURNAL SYNDICALISTE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ORGANE DE LA FEDERATION DES UNIONS OUVRIERES DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue des Bains - GENÈVE - Rue des Bains

ABONNEMENTS
UN AN, 4 fr. — SIX MOIS, 2 fr. — ETRANGER, UN AN, 6 fr.
LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

COMPTE DE CHÈQUES N° I-810
L'argent destiné au journal ou à l'imprimerie peut être envoyé SANS FRAIS en utilisant notre compte de chèques

Dans le bâtiment

Pour une prochaine lutte

Dimanche 5 courant, a eu lieu à Lausanne le Congrès semestriel de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande, pour examiner la situation créée par le nouveau règlement de grève de la Société suisse des entrepreneurs et la tactique défensive et offensive à adopter. Après une discussion d'environ trois heures, le Comité fédératif fut chargé d'adresser à tous les syndicats se rattachant au bâtiment, la circulaere suivante qui résume les décisions prises.

Camarades,

La presse ouvrière a publié le texte intégral du règlement de grève de la Société suisse des Entrepreneurs, sur lequel nous appelons toute votre attention, car à l'échéance de chaque contrat local, les divers syndicats patronaux ne manqueront pas d'y conformer leur ligne de conduite. Il est donc utile de le résumer et de le commenter brièvement.

L'article premier dit que la Société suisse des entrepreneurs établira un règlement contenant les principales conditions de travail, afin de fixer les rapports entre ouvriers et patrons. Les dispositions de ce règlement devront être strictement observées et toute adjonction devra être préalablement soumise à l'approbation du Comité central des patrons.

L'article 4 prescrit que les revendications suivantes devront être repoussées : diminution de la durée normale du travail au-dessous de dix heures, mise en application du salaire minimum absolu, suppression du travail aux pièces, ainsi que toutes mesures nouvelles tendant à diminuer l'autorité du patron dans son exploitation

Ce qui revient à dire que les revendications ouvrières les plus essentielles ne peuvent même plus être discutées.

L'article 2 interdit aux membres de la Société suisse de traiter ou de conclure directement une entente, soit avec les ouvriers ou leurs représentants, soit avec des tiers ou les autorités. C'est la direction centrale des patrons qui devra diriger, d'après l'art. 5, tous les pourparlers avec les ouvriers et décider sur les concessions à faire.

Un Comité local pourra être chargé des pourparlers, mais il devra observer strictement les instructions de la direction centrale et du Comité central. Les pourparlers seront rompus dès que les ouvriers auront recours à des mesures hostiles, mises à l'index, grèves, etc.

On peut s'imaginer combien grande sera la tyrannie exercée par ce pouvoir central, et comme il faudra l'attaquer sur tous les points et constamment pour pouvoir l'anéantir. Ce n'est qu'en créant un continuel état d'insécurité dans l'exécution des travaux qu'on peut espérer amener les patrons à de meilleurs conseils.

Il est vrai cependant, qu'en prévision de cette lutte les patrons ont déjà établi à l'art. 6 qu'« en aucun cas, aucun contrat de construction ou de travail ne devra être signé sans renfermer une clause protectrice pour l'entrepreneur dans les cas de grève, mises à l'index et lock-out ».

Puis, suivent les articles établissant la conduite à tenir par les patrons en cas de conflits ouvriers.

Les patrons qui ont déjà décidé d'exiger le permis de séjour de chacun de leurs ouvriers, s'engagent (art. 7), dès qu'une grève menace d'éclater, à « transmettre immédiatement à la direction centrale une liste de tous les ouvriers des exploitations qui seraient atteintes par le conflit. Outre les noms des ouvriers groupés d'après les professions et par ordre alphabétique, la liste des ouvriers doit contenir encore leurs prénoms, année de naissance, lieu d'origine et domicile ».

Ils forment de la sorte une liste noire, qui sera transmise à tous les membres de la Société ou en cas de conflit de moindre importance, seulement à ceux de la contrée intéressée.

Et voici intégralement, ce que prescrit l'art. 8 :

« Les membres de la Société sont tenus, pendant toute la durée du conflit, de n'embaucher aucun des ouvriers figurant sur la liste. Les ouvriers embauchés par inattention devront être congédiés sur le champ.

« Les membres, dont les ouvriers font grève, peuvent embaucher des ouvriers grévistes d'un autre membre pendant la durée du conflit, mais seulement avec la permission écrite de la direction centrale.

« Les membres de la Société s'engagent à payer au profit de l'association, une amende conventionnelle, dont le montant varie avec l'importance du *délit* (?) et qui peut atteindre la somme de 200 francs pour chaque cas d'inobservation de la liste des ouvriers.

« En outre, lorsqu'en connaissance de cause, des membres occuperont des ouvriers en grève ou qu'ils se refuseront, malgré les instructions de la direction centrale, de les congédier de suite, ils auront à payer, au profit de l'association, une amende jusqu'à la somme de 100 fr. par gréviste embauché. En outre, le sociétaire coupable d'une telle infraction aux règlements, peut être exclu de l'association.

« Ces amendes seront fixées par le Comité central sur la proposition de la direction centrale ».

Comme on le voit, les patrons veulent qu'aucun gréviste n'échappe à leur vengeance. C'est un *délit* que de le permettre. Cette conception bien bourgeoise de la liberté du travail, montre la véritable situation d'esclaves qui nous est faite par la société bourgeoise.

L'art. 9 prévoit les mesures à prendre en cas de conflit pour arriver à une prompte solution et contient cette disposition :

« Si la grève est menée avec une violence extrême par les ouvriers ou si des faits extraordinaires se produisent, le Comité central ou, dans des cas urgents, la direction centrale sont autorisés à convoquer une assemblée générale extraordinaire, qui aura à prendre des mesures particulières et pourra aussi décider le lock-out général ».

Le cas de petites grèves isolées est prévu par l'art. 10 :

« Si, dans une section, les membres sont tour à tour importunés par les syndicats ouvriers, au moyen de grèves isolées, la dite section, avec le consentement de la direction centrale, peut décider une action commune et solidaire de tous ses membres.

« Si les syndicats ouvriers prononcent la mise à l'index contre des membres isolés ou contre des sections, la direction centrale, de concert avec ces derniers, s'efforcera d'annihiler dans la mesure du possible les effets de cette mesure ».

Les patrons montrent ainsi leur crainte de voir se multiplier les conflits partiels et locaux ; prenons-en bien note.

L'art. 12 établit entre autres que :

« Aucun membre de la Société ne doit poursuivre un travail qu'un collègue a été obligé de cesser pour cause de grève, mise à l'index ou lock-out, à moins que le collègue en question soit d'accord et que la direction centrale ait donné son assentiment ».

L'art. 13 menace aussi bien les entrepreneurs organisés que ceux qui ne le sont pas, au cas où ils pourraient « nuire aux intérêts de l'association », c'est-à-dire feraient des concessions à leurs ouvriers, de les faire mettre à l'index par la Société commerciale de la Société suisse des Entrepreneurs, ou par les autres institutions du même genre.

Il est certain que les fournisseurs de matériaux ou même les pourvoyeurs d'argent, les banquiers, écraseraient impitoyablement celui d'entre les patrons qui tenterait de se soustraire à la tyrannie de leur comité central.

La dernière partie du règlement patronal prévoit les prestations de la Société en cas de conflit. Voici résumées les principales dispositions :

L'indemnité normale par jour et par ouvrier en grève est de 75 cent. pour les premiers dix ouvriers, 50 cent. pour les dix suivants et 25 cent. pour les autres au-dessus de 20. Une indemnité supérieure peut être votée dans des cas extraordinaires. Si le lock-out est décidé pour toute la Société suisse des Entrepreneurs, il ne sera pas alloué d'indemnité.

La société prend aussi à sa charge la moitié des frais occasionnés par une grève ou par une mise à l'index et résultant de la recherche d'ouvriers non-grévistes, du contrôle sur les chantiers, de publications, etc., en tant que ces mesures ont été ordonnées par la direction centrale. »

Les patrons sont tenus de fournir les listes très exactes des ouvriers occupés immédiatement avant et pendant la grève et de présenter au délégué de la direction centrale les documents et les livres nécessaires au contrôle de ces listes.

L'art. 18 prévoit encore les pénalités suivantes :

« Par décision du Comité central et sur proposition de la direction centrale, les membres peuvent être frappés d'une amende allant jusqu'à mille francs pour chaque cas d'inobservation touchant :

les dispositions du présent règlement ;
les ordres des organes de la Sociétés ;
les fausses déclarations sur le montant des salaires payés l'année précédente ;
l'opposition au contrôle des feuiiles de paye.

Le comité central peut, en outre, supprimer leur droit à l'indemnité et les exclure de la Société.

Les prescriptions pénales spéciales de ce règlement et des statuts demeurent réservées. »

Ainsi tous les entrepreneurs en bâtiment ont établi un plan de la bataille qu'ils entendent livrer aux travailleurs non seulement pour s'opposer à de nouvelles, revendications, mais même pour retirer les concessions déjà faites.

La grève de Genève est l'un des premiers épisodes de la grande lutte que le prolétariat est appelé à soutenir pour vaincre l'arrogonte puissance patronale.

Or, il importe établir une entente commune au-dessus des tendances et conceptions diverses du mouvement ouvrier.

L'année prochaine, les tarifs de Lausanne, Vevey, Montreux, Renens, Neuchâtel et d'autres localités peut-être, que nous ignorons, arrivent à échéance.

Faisons en sorte, camarades, que cette échéance nous trouve unis.

Réfléchissez qu'à l'exemple de Genève vient s'ajouter celui d'Yverdon, où les entrepreneurs se refusent à admettre un salaire minimum et proposent le salaire normal, équivalant à la suppression de tout tarif, car il est toujours facile, avec ou sans prétexte, de payer moins.

Sans nous étendre davantage, nous vous soumettons, conformément à la décision prise par notre Congrès du 5 courant, les propositions suivantes :

1. Estimez-vous utile de convoquer pour le même jour et dans le plus grand nombre possible de localités de la Suisse romande, de meetings des protestation contre les nouvelles exigences patronales et spécialement contre tout règlement de travail arbitraire, policier et offensant pour la dignité ouvrière ?

2. Acceptez-vous d'envoyer des délégués à un congrès qui aurait lieu à Lausanne et dont la date reste à fixer, pour discuter de l'entente à établir relativement à la lutte à entreprendre contre le patronat du bâtiment ?

Les différentes organisations sont invitées à réunir d'urgence leurs membres et tous les ouvriers de leur localité pour répondre à nos propositions ci-dessus.

Les réponses devront être adressées au *Syndicat des maçons et manœuvres, Maison du Peuple, Genève.*

Il appartient à tous les travailleurs de comprendre la nécessité d'engager une progagande et une action commune, afin de nous préparer à la résistance et faire valoir nos droits. Que les bonnes intentions de quelques-uns, deviennent la règle de conduite du plus grand nombre.

Comité fédératif.

P. S. — Cette circulaire concerne non seulement les manœuvres, maçons et terrassiers, mais encore tous les ouvriers du bâtiment : tailleurs de pierres, peintres, gypsiers, ferblantiers, charpentiers, serruriers, sculpteurs, etc. Que dans les localités où n'existe encore aucune organisation, les camarades tâchent de grouper les ouvriers ; là où elles existent, qu'ils insistent pour que la réunion ait lieu. Un travail de préparation est de toute nécessité.

ON S'ABONNE

à la

VOIX DU PEUPLE

par simple carte postale adressée à l'administration, *23, rue des Bains, Genève.* — Un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.

ECHOS

Ça bourdonne !

On ne peut concevoir roman plus abracadabrant que celui qu'on lit actuellement dans tous les journaux et où il est question de bombes, destinées tantôt à Nicolas II, tantôt à Poincaré.

Ça ne vous dit rien ces deux trimards qui voyagent avec des bombes dans leurs « bardas », et qui n'ont seulement pas pris l'élémentaire précaution de se munir de papiers d'identité, dans un pays où il faudra bientôt une carte d'anthropométrie pour aller à pied de Charenton à Ivry ?... Et comme on s'empare facilement, chaque jour, de nouveaux « complices » ! Deux policiers trouvent qu'un homme a l'air « suspect », ils le filent, l'arrêtent, le questionnent. Et l'on apprend aussitôt que l'arrêté — qui se montre étrangement loquace — est russe, qu'il s'est évadé de prison, qu'il connaît les deux hommes aux bombes et qu'il n'ignorait point l'existence de celles-ci.

Il est visible qu'on est train d'essayer de justifier par avance les arrestations et expulsions de Russes qu'on a décidées pour le moment où le tzar viendra rendre sa politesse à Poincaré.

Les policiers sont à l'œuvre... Ça bourdonne !...

—o—

Les méfaits du soleil.

Le soleil a fait beaucoup de victimes ces jours-ci. Parmi elles, les frères de Cassagnac n'ont pas été les moins atteints. Ne se sont-ils pas mis en tête de chasser de France tous les Allemands !...

Paul et Guy de Cassagnac donnent un bel exemple de fraternité. Ils ne se séparent jamais. Ainsi, il n'y a pas bien longtemps, ils commirent, en collaboration, un drame qui connut un succès très limité. Aujourd'hui ils sont les acteurs d'une comédie qui sera la compensation de leur premier échec. Tous les amateurs de burlesque apprécieront, en effet, les attitudes de ces deux Don Quichotte à la manque..

Raspontine le bien nommé

La complaisance de notre presse suisse pour tout ce qu'il y a de pire en Russie, est une chose dégoûtante. Nous aurons l'occasion d'y revenir ; pour aujourd'hui nous nous bornerons à l'article publié par la *Gazette de Lausanne*, à l'occasion de la mort de Raspontine. Voilà une fripouille dont le nom remplit les journaux depuis trois ou quatre ans. Tout a été dit sur lui, le mal comme le bien. La *Gazette* n'a su trouver que le bien. Et où prend-elle ses renseignements ? Dans la presse parisienne dont nos journalistes suisses dénoncent de temps à autre la vénalité.

Que par contre une accusation soit portée contre un homme d'avant-garde, ou contre les juifs, ou contre un parti moins arriéré que les octobristes, la même *Gazette* saura les reproduire en puisant aux bonnes sources. Elle publiera alors des traductions fort exactes de toutes les insinuations d'un Pourichkévitch. Que Pourichkévitch fasse le voyou, la *Gazette* se taira.

Elle laisse de côté dans son article toute l'activité *sexuelle* de Raspontine qui a toujours eu des *sectatrices* plutôt que des sectateurs. Elle omet de dire à quel propos il a été fait allusion à lui du haut de la tribune de la Douma : c'est lorsque, rassasié de femmes, il s'en est pris à des *fillettes*. C'est alors qu'on lui a reproché de n'avoir pas volé son nom qui dérive tout droit du mot « raspoutny » (débauché, libertin).

Des réalistes tels que le comte Witte étaient intéressés par Raspontine, c'est vrai, mais intéressés du genre d'intérêt qui s'attache à l'étude d'un fléau, d'une épidémie. La *Gazette* a bien soin de ne citer de l'intérview du comte Witte que *des mots détachés*.

« Devant Raspontine, les plus hauts personnages de l'empire s'inclinaient... » Ceci est encore un mensonge. On s'inclinait devant la puissance de quelques bonnes femmes des « hautes sphères » favorables à Raspontine, mais Raspontine lui-même n'était ni respecté ni respectable.

La *Gazette* cache soigneusement un autre fait : c'est que *le jour où un homme honnête*, ou tout au moins décent, je veux dire Kokovtsof, *est arrivé au pouvoir*, *Raspontine a dû disparaître* de Pétersbourg et se fixer dans son village natal, en Sibérie. Il a quitté la scène en même temps que Tolmatchof, ce préfet urbain d'Odessa qui, de concert avec le recteur Levachof, a fourni aux étudiants « académistes » les revolvers dont on a tué l'étudiant juif Iglitski, cet administrateur qui *décrétait* la fin des épidémies et faisait fusiller les prisonniers politiques dans leurs cellules sans jugement d'aucune sorte. L'avènement de Kokovtsof fut aussi la fin du règne d'Iliodor, le moine-apache qui parcourut, en été 1911, les villes de la Volga à la tête d'une bande de « khouliganes » des deux sexes, fit rosser ceux qui ne se découvraient pas devant lui, envoya sa malédiction aux mécaniciens qui n'arrêtaient pas leur locomotive ou leur bateau pour le faire monter, fit dans les rues de Saratof la chasse aux journalistes « chambardeurs » (entendez constitutionnalistes) et obtint des répressions contre un gouverneur qui tenta de lui faire observer l'ordre et respecter la paix publique.

Pour caractériser Raspontine sous le rapport de l'intérêt qu'il pouvait inspirer à des hommes d'Etat, sains de corps et d'esprit, il suffit de rappeler le fait suivant : le mois passé on a dû interdire un congrès de raspontinistes qui devait se tenir à Kief pour discuter de l'agrandissement de la Russie aux dépens des Etats de l'Europe occidentale. Rien que ça à discuter en congrès !

Raspontine, d'ailleurs, est mort à temps ; il avait eu dernièrement une « histoire » avec une jeune fille du « meilleur monde » de Pétersbourg. Et on affirmait que la famille de la jeune fille avait des relations guère moins « hautes » que celles du « staretz », et qu'on allait voir qui serait pot de terre et pot de fer.

Là-dessus, Raspontine meurt de la main d'une femme. On dit qu'on est toujours puni par où l'on a péché.

Tribune des jeunes

Les fêtes organisées par et pour la bourgeoisie genevoise sont terminées. La commémoration carnavalesque et grotesque en tous points de l'entrée de Genève dans la Confédération Suisse a pris fin. Les budgets de la ville et du canton seront encore grossis par toutes les dépenses occasionnées par la venue de nombreux parasites fédéraux et cantonaux qui se gorgèrent de victuailles et de vinasse sur le dos des contribuables.

Les impôts seront sans doute augmentés, les taudis ouvriers se loueront plus cher, et la roue de la vie dans notre société imbécile, continuera à tourner, à écraser de son poids formidable, de sa sinistre cruauté, le prolétariat genevois, de même que cette hideuse société écrase le prolétariat de tous les peuples, tous nos frères de misère et d'esclavage.

Ces fêtes, je veux dire ces exhibitions, nous ont permis de voir défiler dans les rues des jeunes prolétaires, qui, inconscients, ignorants peut-être, participaient à ces piètres réjouissances et semblaient emplis de ferveur patriotique.

C'étaient des éclaireurs, des cadets, des jeunes, de ceux qui devraient penser à l'avenir, lutter de toutes leurs forces contre le présent, contre cette société qui nous accable tous, nous qui produisons inlassablement sans jamais goûter aux réjouissances de la vie.

Et les clairons sonnaient, les tambours battaient. Les sinistres marches guerrières se faisaient entendre. Je regardais défiler tous ces jeunes, tous ces adolescents comme moi, toute cette force inemployée par nous qui voulons la destruction de la société sans tergiversations et sans palliatifs, pour construire la cité future, la société de liberté intégrale et de complet bien-être.

Et une tristesse immense s'empara de mon être, tristesse soudain changée en colère terrible, en révolte contre toutes ces absurdités, contre tous ces cerveaux déformés, toutes ces énergies détournées pour le culte de la patrie, qui veut dire culte de la mort, de la barbarie atroce et sanguinaire, de l'obscurité, du néant.

Ah ! jeunesse prolétarienne, ouvre donc les yeux, regarde, contemple les iniquités qui t'entourent, le joug qui t'accable, la lutte atroce pour la vie, pense et réfléchis à ton exploitation par d'autres hommes, qui, lorsque tu leur auras donné toutes tes forces, tout ton sang, que tu ne seras plus qu'une loque humaine, te rejetteront au loin.

Jeunes frères, adolescents, regardez donc autour de vous, l'iniquité sociale n'est-elle pas là, flagrante dans toute son injustice et sa hideuse ampleur ?

Cette patrie que vous avez peut-être acclamée l'autre jour, qu'est-elle pour vous, qui peinez, qui suez, que le labeur journalier prend tout entièrement ? Que vous donne-t-elle, cette patrie ? Rien, ou plutôt oui, quelque chose, des taudis, de la misère, la maladie, l'abêtissement, les servitudes de chaque jour.

Patrie, société, sont des mots sinistres qui doivent faire frémir en nous la révolte juvénile et non l'enthousiasme.

Gabriel LIBERTÉ.

Limitation des Naissances

La connaissance des moyens préventifs est certainement d'une utilité personnelle incontestable pour nos camarades ouvriers et pour nos compagnes surtout. Aussi, nous sommes tout disposés à donner à ce sujet, gratuitement, les renseignements nécessaires. Il ne sera naturellement répondu qu'aux demandes de moyens préventifs.

Adresser toute correspondance à ce sujet à la VOIX DU PEUPLE, Genève.

L'histoire du protestantisme

Où Anatole France, sous les traits de Nectaire, l'archange déchu, nous raconte l'histoire du protestantisme en un discours qui réjouira le cœur de tous les vrais fils de Rabelais.

« Il semblait que la science et la pensée eussent à jamais péri et que la terre ne dût plus jamais connaître la paix, la joie et la beauté.

« Mais un jour, sous les murs de Rome, des ouvriers, creusant la terre au bord d'une voie antique, trouvent un sarcophage de marbre qui portait, sculptés sur les parois, des simulacres de l'Amour et les triomphes de Bacchus. Le couvercle soulevé, une vierge apparaît, dont le visage brille d'une éclatante fraîcheur. Ses longs cheveux, répandus sur ses blanches épaules, elle sourit dans son sommeil. Une troupe de citoyens, émus d'enthousiasme, soulèvent la couche funèbre et la portent au Capitole. Le peuple, en foule, vient contempler l'ineffable beauté de la vierge romaine et reste silencieux, épiant le réveil de l'âme divine que contient cette forme adorable. Enfin, la ville fut si grandement émue de ce spectacle que le pape, craignant non sans raison, qu'un culte païen ne vînt à naître sur le corps radieux, le fit dérober nuitamment et ensevelir en secret. Vaines précautions ! inutiles soins ! La beauté antique, après tant de siècles de barbarie, avait apparu un moment au regard des hommes : c'en était assez pour que son image, imprimée dans leurs cœurs, leur inspirât un désir ardent d'aimer et de connaître. Dès lors, l'astre du Dieu des chrétiens pâlit et pencha vers son déclin. De hardis navigateurs découvrirent des mondes où vivaient des peuples nombreux qui ignoraient le vieil Iahveh, et l'on soupçonna qu'il les ignorait aussi, puisqu'il ne leur avait pas donné nouvelle de lui ni de son fils expiateur. Un chanoine polonais démontra le mouvement de la terre, et l'on s'aperçut que, loin d'avoir créé l'univers, le vieux démiurge d'Israël n'en soupçonnait pas même la structure. Les écrits des philosophes, des orateurs, des jurisconsultes et des poètes anciens furent tirés de la poussière des cloîtres et, passant de mains en mains, inspirèrent aux esprits l'amour de la sagesse. Le vicaire du Dieu jaloux, le pape lui-même, ne crut plus en Celui qu'il représentait sur la terre. Il aimait les arts et n'avait d'autre souci que de recueillir les statues antiques et d'élever des bâtiments somptueux, où se déployaient les ordres de Vitruve rétablis par Bramante. Nous respirions. Déjà, les vrais dieux, rappelés de leur long exil, revenaient habiter la terre. Ils y retrouvaient des temples et des autels. Léon, déposant à leurs pieds l'anneau, les trois couronnes et les clefs, leur offrait en secret l'encens des sacrifices. Déjà Polymnie accoudée reprenait le fil doré de ses méditations ; déjà, dans les jardins, les Grâces décentes et les Nymphes avec les Satyres formaient des chœurs de danse ; enfin la terre rapprenait la joie. Mais, ô disgrâce, ô mauvais sort, événement funeste, voici qu'un moine allemand, tout gonflé de bière et de théologie, se dresse contre ce paganisme renaissant, le menace, le foudroie, prévaut seul contre les princes de l'Eglise, et, soulevant les peuples, les convie à une réforme qui sauve ce qui allait être détruit. En vain les plus habiles d'entre nous tentèrent de le détourner de son œuvre. Un démon subtil, qu'on nomme sur la terre Belzébuth, s'attache à lui, tantôt l'embarrassant par les arguments d'une savante controverse, tantôt le harcelant par de cruelles espièglerie.

« L'obstiné moine lui jette son encrier à la tête et poursuit la triste réformation. Que dire enfin ? le robuste nautonier radouba, calfata, renfloua la nef avariée de l'Eglise. Jésus-Christ doit à ce frocard de voir son naufrage retardé de plus de dix siècles peut-être. Dès lors, les choses allèrent de mal en pis. Après ce gros encapuchonné, buveur et querelleur, vint le long et sec docteur de Genève, plein de l'esprit de l'antique Iahveh, qui s'efforçait de ramener le monde aux temps abominables de Josué et des Juges d'Israël, maniaque froidement furieux, hérétique brûleur d'hérétiques, le plus féroce ennemi des Grâces.

« Ces enragés apôtres et leurs enragés disciples faisaient regretter même aux démons comme moi, aux diables cornus, le temps où le Fils régnait avec sa Mère virginale sur les peuples éblouis de splendeurs : dentelles de pierre des cathédrales, roses éclatantes des verrières, fresques vivement coloriées où se déroulaient mille histoires merveilleuses, riches orfrois, brillants émaux des châsses et des reliquaires, ors des croix et des ostensoirs, constellations des cierges dans l'ombre des arceaux, grondements harmonieux des orgues. Tout cela sans doute, ce n'était point le Parthénon, ce n'était point les Panathénées ; mais cela riait aux yeux et aux cœurs ; c'était encore de la beauté. Et ces maudits réformateurs ne veulent rien souffrir de plaisant ni d'aimable. Voyez-les grimper en noirs essaims sur les portails, sur les socles, sur les pinacles, sur les clochetons, et qui frappent de leur marteau stupide ces images de pierre que les démons avaient taillées d'accord avec les maîtres d'œuvres, ces façons de saints assez bons hommes et ces gentilles saintes, et ces idoles touchantes des vierges mères pressant leur nourrisson contre leur sein. Car, pour être juste, un peu de paganisme agréable s'était introduit dans le culte du Dieu jaloux. Ces monstres d'hérétiques extirpaient l'idolâtrie. Nous fîmes de notre mieux, mes compagnons et moi, pour interrompre leur affreux ouvrage et j'eus, pour ma part, le plaisir d'en jeter bas quelques douzaines du haut des portails et des galeries sur le parvis où se répandit leur cervelle infecte.

« Le pis fut que l'Eglise catholique se réforma aussi et devint plus méchante qu'elle n'avait jamais été. Dans le doux pays de France, les sorbonniers et les moines s'acharnèrent avec une rage inouïe contre les démons ingénieux et les hommes doctes. Mon prieur se trouvait être des plus contraires aux bonnes lettres. Depuis quelque temps, mes veilles studieuses l'inquiétaient, et peut-être avait-il aperçu la fourche de mon pied. Le cafard fouilla dans ma cellule et y trouva du papier, de l'encre, des livres grecs nouvellement imprimés et une flûte de Pan suspendue au mur. A ces enseignes, me reconnaissant pour un esprit diabolique, il me faisait jeter dans un cachot où j'eusse été nourri du pain d'angoisse et de l'eau d'amertume, si je ne m'étais promptement échappé par la fenêtre et réfugié dans les retraites des bois, parmi les Nymphes et les Faunes.

« Partout les bûchers allumés répandaient l'odeur des chairs grillées. Partout

les tortures, les supplices, les os brisés et les langues coupées. L'esprit d'Iahveh n'avait pas encore soufflé de si atroces fureurs. Ce n'était pas en vain pourtant que les hommes avaient soulevé le couvercle du sarcophage antique et contemplé la Vierge Romaine. Dans cette grande terreur, où papistes et réformateurs rivalisaient de violence et de cruauté, au milieu des supplices, l'esprit humain reprenait force et courage. Il osait regarder les cieux et y voyait non le vieux sémite ivre de veangeance, mais, tranquille et resplendissante, Vénus Uranie.

« Alors un nouvel ordre de choses naissait, alors commençaient les grands siècles. Sans renier publiquement le dieu de leurs aïeux, les esprits se soumirent à ses deux mortelles ennemies, la Science et la Raison.

Anatole France.

(Extrait de *La Révolte des Anges*).

JEAN MARESTAN

L'Education Sexuelle

Anatomie, physiologie et préservation des organes génitaux. — Moyens scientifiques et pratiques d'éviter la grossesse non désirée. — Les raisons morales et sociales du néo-malthusianisme.

Un volume de 250 pages

PRIX : 2 fr. 75

En vente à la *Voix du Peuple*, rue des Bains, 23, Genève.

Boycottons les fêtes bourgeoises

Tout le monde convient bien que nous devons faire le plus de propagande possible pour discréditer les fêtes, les réjouissances patriotiques. Nous devons faire ressortir tout d'abord, que toutes ces mascarades sont organisées aux frais du peuple, qu'on espère l'abrutir toujours davantage avec tout le bruit organisé.

En dehors de cette propagande orale, il reste entendu que toutes les occasions doivent être mises à profit pour entraver, contrecarrer ces exaltations patriotardes. Pour ce faire, l'entente de nombreux camarades serait souvent nécessaire, mais pour être utile, c'est simultanément et sans de pressants avis que des camarades devraient former un noyau de protestataires qui pourrait, ainsi constitué, faire entendre une protestation le plus souvent efficace.

Dans la vie privée, de multiples occasions de protestations, de boycottage, peuvent se présenter. Lorsque par hasard, au moment de ces réjouissances et des exhibitions de décorations qui s'ensuivent, un commerçant s'abstient de participer à la *liesse populaire* et résiste à la pression des autorités et de la police, ce commerçant doit être favorisé par le boycott des autres, suiveurs du mot d'ordre bourgeois. C'est bien vrai que ce commerçant ainsi favorisé de notre clientèle ne s'en trouve pas plus évolué pour cela, ne cesse pas, du fait de cette préférence d'être un voleur, mais, par contre, si l'on a fait connaître à celui que l'on quitte les motifs qui déterminent cette attitude, cela peut l'amener à réfléchir à la bêtise de son acte et, en tous cas, cette façon d'agir fait bien sentir au public que ces idioties patriotiques ne sont pas du goût de tout le monde.

Comme, après tout, les commerçants boycotteurs de ces fêtes ne sont pas nombreux, cela pourrait avoir aussi le résultat de réunir quelques camarades partageant la même façon de voir, ce qui pourrait leur permettre, à une prochaine occasion, de se compter facilement et de pouvoir s'entendre pour une action plus efficace.

Comme tous les lecteurs s'en doutent un peu, ces quelques mots sont écrits à l'occasion des fêtes du centenaire d'une époque où personne n'était réjoui, ni même rassuré sur ce qui allait se passer. D'après des on-dit, une partie tout au moins de ces dernières réjouissances — les représentations théâtrales — avait été organisée avec une grande magnificence. Quelle que fût la beauté de la mise en scène de ces représentations, je n'ai pas besoin de citer des extraits du livret de la pièce pour dire que le sujet en était idiot. Eh bien, malgré tout cela, on m'affirma que certains camarades avaient assisté à ces représentations. Malgré mon incrédulité, ma stupéfaction devant semblable assertion, je fus bien obligé de me rendre à l'évidence, devant des preuves irrécusables.

Pour tous ceux-là, je ne saurais trop répéter que nous devons sans cesse boycotter toutes ces réjouissances, par tous les moyens en notre pouvoir ; que, malgré toute la magnificence dont elles peuvent être entourées, notre réprobation doit, avant tout, s'exprimer par une absence obstinée, et motivée fortement à toute occasion.

Une telle persévérance dans le boycottage attire toujours quelque attention et cet entêtement obstiné, nous occasionnât-il même quelque dérangement, aura ainsi sa récompense en attirant ne fût-ce qu'une seule attention sur ces mascarades bourgeoises encombrantes et n'ayant d'autre motif que l'abrutissement des masses de travailleurs.

A. L.

Tribune typographique

Les petits cacas

Personne, pas plus dans les rangs fédérés que dans les dissidents, n'a relevé l'article du *Gut* du 16 juin, titré : « Fêtes fédératives ». Le Bousingot, s'il n'a pas été élevé dans une jésuitière, sait admirablement imiter les disciples de Loyola. Il s'agit de l'adhésion de notre fédération à l'Union suisse des fédérations syndicales et il en profite pour déposer quelques petits cacas :

Je songe à ces éléments si opposés — éléments révolutionnaires avec éléments simplement mutualistes et désintéressés — qui s'unissent contre l'effort logique, contre l'effort vraiment prolétaire, dégagé du culte de toutes les chapelles, contre l'effort qui recherche la cohésion de tous les travailleurs du pays. Et je considère les petits moyens, les moyens irréfléchis que l'on emploie, ici et là, pour combattre l'idée généreuse.

Bousingot imite à la perfection les bourgeois radicaux et socialisants lorsqu'ils veulent jeter le doute sur la sincérité de certaines individualités : il accole réactionnaires et révolutionnaires. Le procédé est vieux, mais il n'a rien perdu de son jésuitisme. Et les « petits moyens » ! Il n'y a que les malhonnêtes qui les emploient. Passons à un deuxième caca :

Or, ce principe de la lutte de classes, l'élément révolutionnaire de notre Fédération — qui en a si souvent réclamé, avec insuccès, la teneur en nos statuts — en combat l'adoption, parce qu'elle n'est point proposée en vertu de ses dogmes. (Où donc es-tu, bon vieux proverbe qui dis : « Qui veut la fin, veut les moyens » ?) D'autre part, l'élément droitier trouve son compte et une collaboration tacite avec la fraction révolutionnaire rehausse sa pleutrerie. Son égoïsme — pour une fois — se magnifie à s'abriter du même paravent que son extrême : « Le paravent de la neutralité syndicale ! ! ! »

Semblable caca ne se commente pas ; si, il peut se commenter, mais seulement pour dire à son auteur qu'il se plaît à évoluer sur le terrain de la malhonnêteté et de l'hypocrisie.

Un qui se souvient.

Jusqu'au bout ?

L'assemblée fédérative de Moutier a estimé que certains commentaires de l'Office de tarif constituaient des infractions à la convention et les membres ont été invités à adresser leurs remarques au Comité central jusqu'au 15 juillet. En outre, la Fédération n'apposera pas sa signature au bas de ces commentaires s'ils ne sont pas ramenés à un peu plus de respect de la convention.

Il est intéressant d'envisager le cas où l'Office de tarif — même modifié — se refuserait à apporter les changements demandés. Que fera la Fédération ? Ira-t-elle jusqu'au bout ou s'inclinera-t-elle en se « promettant » d'être vigilante à l'avenir ?...

CHRONIQUE JURASSIENNE

Chez les horlogers

A Granges

Dans le dernier numéro, je promettais de donner ici quelques impressions laissées par le lock-out de Granges chez ceux qui l'ont vécu.

Ce lock-out, le second dans l'histoire du mouvement ouvrier horloger, a été provoqué par quatre ouvriers qui refusaient de s'incliner devant la tyrannie patronale.

Ces ouvriers étaient occupés à l'ébauche, préparation du mouvement de la montre. La solidarité qui se manifesta chez les ouvriers en faveur de ces collègues déchaîna les représailles patronales, sous la forme du lock-out des ouvriers de l'ébauche.

Granges et Bévillars étaient les deux centres industriels atteints et le colonel Obrecht, patron d'usine, était l'inspirateur de l'opposition patronale. Ce millionnaire nous rappelle les seigneurs de la féodalité. Grand propriétaire et militaire, il ressemble à ces tyrans du moyen âge, qu'une révolution populaire devra destituer.

Voilà dans quelle situation se trouvaient les ouvriers et contre qui ils avaient à lutter. Le mouvement s'annonçait bien et nos permanents, qui croyaient peut-être en une victoire facile, faisaient sonner la caisse de la Fédération industrielle pour épouvanter le patronat. Dans toute la région, on colportait des détails sur la situation matérielle des lock-outés pour aviver notre esprit de solidarité. L'exode des enfants prouva l'intérêt que l'on portait à cette lutte et la sympathie qu'on avait pour les ouvriers. Nos permanents, pour les encourager, ne cessaient de les rassurer sur la situation financière, renforcée par un emprunt qu'on renouvellerait au besoin.

Pendant douze à treize semaines la lutte se poursuivit assez calmement et ce calme ne fut troublé que par la solution de ce conflit. C'était plutôt décevant. Après avoir agité un grand nombre de griefs sur la situation matérielle des ouvriers, l'accord conclu un peu hâtivement, dans le but d'en finir au plus vite, ne contenait guère que des promesses qui ne seraient pas tenues.

Rien au sujet des courroies de transmission que les ouvriers devaient fournir ; rien au sujet de la lumière à la charge des ouvriers ; rien au sujet de toutes ces réclamations sur lesquelles on avait fait tant de bruit.

Pendant quatre ans, les réclamations qui surgiront seront soumises à une commission qui les enterrera.

Aujourd'hui, après plus de quatre mois que date le début du conflit, 650 ouvriers sont encore sur le pavé.

La convention établie prévoit le réengagement de tous les lock-outés avant de nouveaux embauchages. Et pourtant, ou du moins c'est ce que l'on m'a affirmé, près de 150 nouveaux ouvriers sont là. Que va-t-il se passer ? Chacun est d'avis que le conflit n'est pas terminé.

L'accord discuté et arrêté par les fonctionnaires ne satisfait personne, car il a été imposé aux ouvriers, témoin cette assemblée qui devait ratifier l'accord (!) et qu'on a plutôt matée par des menaces.

Nous pourrions citer bien des épisodes de cette lutte qui en diraient long sur la puissance de nos organisations. Nous la résumons dans le dégoût à peu près général qu'elle a provoqué à Granges et à Bévillars.

Cela ne durera probablement pas longtemps, nous disait un ouvrier. L'esprit syndical fait défaut et dissipera tous ces mécontentements. Un semblant de confiance laissera subsister ce qui reste de notre organisation. Et nous ajoutons que l'exploitation patronale subsistera longtemps aussi, tant qu'on cherchera à étouffer les conflits.

On n'assomme pas un âne à coups de bonnet, pas plus qu'on n'abolira l'exploitation à coups de grosse caisse, même syndicale.

S.

Faites-nous des abonnés !

Mouvement ouvrier

A L'ÉTRANGER

L'affiliation des I. W. W. à l'Internationale syndicaliste révolutionnaire

Une lettre du Secrétaire général des « Travailleurs industriels du Monde » (Industrial Workers of the World) annonce que la prochaine séance du Bureau exécutif des I. W. W. ainsi que leur prochain Congrès national s'occuperont de la question de l'affiliation des organisations syndicalistes américaines au *Bureau international d'information du mouvement syndicaliste*, siégeant à Amsterdam.

ALLEMAGNE

Les Unions syndicales centralistes fournisseurs de briseurs de grève.

Dans certains pays comme la Hollande, il est déjà arrivé à plusieurs reprises que des syndicats réformistes, dirigés par des politiciens social-démocrates, ont rendu au patronat des services en qualité de briseurs de grève, lorsqu'il s'agissait de combattre par là les syndicalistes révolutionnaires en grève.

En Allemagne, la lutte des grandes unions syndicales centralistes contre les syndicats révolutionnaires s'est faite jusqu'à présent plutôt par le prolongement des grèves, ayant pour but d'épuiser les caisses des révolutionnaires et par la terreur dans les ateliers, où les membres des Unions centrales ont souvent refusé de travailler avec des révolutionnaires.

Mais le jeu des briseurs de grèves est une nouveauté qui vient de se produire à Berlin lors d'une grève de couvreurs en chaume, qui couvrent les plafonds de roseaux des bâtiments nouvellement construits. C'est une petite corporation dans laquelle la majorité des ouvriers syndiqués sont organisés dans l'Union libre des syndicats allemands (Freie Vereinigung deutscher Gewerkschaften) tandis que les autres sont membres de l'Union centrale des ouvriers du bâtiment allemand.

De par la crise de l'industrie du bâtiment, les salaires de couvreurs en chaume avaient baissés, depuis 1912, de 19 pfennings et la grève avait précisément pour but de rétablir l'ancien taux des salaires.

Le 23 juin eut lieu la première rencontre avec les entrepreneurs qui offrirent 17 pf. exigeant en même temps un contrat collectif qui resterait en vigueur jusqu'au 31 mars 1916, date défavorable car, à cette date, il ne travaille pour ainsi dire presque plus d'ouvriers couvreurs en chaume.

Lorsqu'à une deuxième conférence tenue le 25 juin, le comité de grève quitta la salle, refusant de continuer les négociations, le représentant de l'Union centrale des ouvriers du bâtiment, un nommé Winzler, resta avec les patrons et conclut avec eux un contrat dans le dos des ouvriers.

Lorsque le soir de la même journée, l'assemblée des couvreurs repoussait, par 57 voix contre 44, la proposition patronale, Winzler déclara que les membres de l'Union centrale des ouvriers du bâtiment étaient liés et reprendraient le lendemain le travail à ce tarif de 17 pf. (18 pf. à partir du 1er avril 1915).

Le lendemain, les membres ont en effet commencé la répugnante besogne de briseurs de grève ; l'Union a même voulu « acheter » les autres grévistes en promettant de payer un dédommagement de grève immédiat de 13 marks et un mark par enfant.

Heureusement, la tentative a piteusement échoué.

L'assemblée générale du 25 juin ayant décidé qu'à partir du 26 les patrons trouveraient des ouvriers au tarif de 18 pf. par mètre carré (19 pf. à partir du 1er octobre 1914), les entrepreneurs ont cédé et ce ne sont que les ouvriers organisés dans l'Union centrale des ouvriers du bâtiment qui, en raison de leur contrat, ont été obligés de travailler à 17 pf.

Nous souhaitons que cet exemple de trahison ouvrière soit porté à la connaissance du monde entier.

Berlin, F. K.

ANGLETERRE

Mécaniciens et constructeurs de vaisseaux veulent s'unir.

Les derniers bataillons prêts à s'unir en Angleterre sous la bannière de la solidarité industrielle, sont les métallurgistes et les ouvriers des grands chantiers navals.

Il a été annoncé officiellement que le Conseil exécutif de l'*Amalgamated Society of Engineers* a décidé de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour constituer, avec tous les syndicats ayant trait à l'industrie de la construction des vaisseaux en Angleterre, une entente pour une action commune sur les mêmes bases que celles de l'alliance offensive et défensive conclue entre les mineurs, les ouvriers des transports et les cheminots de l'Angleterre.

La Fédération existante sera prise comme noyau, mais les liens entre les Unions syndicales seront fortifiés et les bases de l'alliance seront élargies.

Le but poursuivi est surtout l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail ainsi que la défense de tout principe vital de l'organisation par des grèves générales.

La Fédération actuelle réunit déjà 20 Unions syndicales avec 400,000 membres ; mais, lorsque la nouvelle alliance sera faite, elle comptera 600,000 syndiqués environ.

ITALIE

La classe ouvrière d'Italie se prépare à la résistance contre la réaction gouvernementale

La semaine passée a eu lieu d'abord à la Bourse de Travail de Rome une conférence de secrétaires de sections du « Sindacato Ferrovieri » (Italiani F). 118 délégués des cheminots étaient présents et ont discuté la situation générale à la suite des grèves.

Nous pouvons dire que tous les délégués des cheminots se sont prononcés dans ce sens : qu'en aucune façon on ne pourra tolérer que des peines soient prononcées contre les cheminots qui ont fait grève, et que tous ont été d'accord sur la nécessité de résister aux tentatives possibles.

Un ordre du jour a été voté, protestant énergiquement contre la réaction en Italie, et notamment dans les Marches et la Romagne, et se prononçant en faveur de l'organisation d'un mouvement intense de défense.

Le lundi 29 juin a eu lieu à Rome une conférence d'organisations économiques et politiques.

Etaient présents :

Parpagnoli et Sabbatini pour la Bourse du travail de Rome ;

Rigola et Amateis pour la Confederazione del lavoro ;

Masotti, pour l'« Unione Sindacale Italiana » (la centrale syndicaliste révolutionnaire) ;

Bella, Bacci, Serrati et Marabini, pour la direction du parti socialiste ;

Zuccarini et Reale, pour la direction du parti républicain ;

Lelli, Mazzini et Drotallevi, pour les anarchistes ;

Pedrini, Signorini et Aio, pour le « Sindacato » des cheminots, etc.

On a décidé d'éviter, autant que possible, les polémiques en ce moment-ci et de concentrer toutes les forces dans la lutte commune contre la réaction, lutte qui sera menée par chaque parti et chaque groupe conformément à ses propres idées et ses méthodes de combat.

Il a été impossible d'arriver à des conclusions plus concrètes et plus précises comme la création d'un Comité national, création désirée par certains des propagandistes présents, mais dont « l'Internationale de Parme » du 4 juin, ne sait pas si elle aurait été une bonne ou une mauvaise décision.

En tous cas, la classe ouvrière d'Italie est prête à résister à la réaction gouvernementale, ce qui est assurément un fait heureux à constater.

⁂

Le pape contre le mouvement syndicaliste révolutionnaire.

On annonce de Rome la publication d'un décret de la Congrégation consistoriale ordonnant aux évêques italiens d'interdire de participer aux associations qui se rattachent au syndicalisme et d'y coopérer d'aucune façon. Ce décret est motivé par des plaintes venues de plusieurs diocèses d'Italie, notamment du Nord, sur les dangers d'un mouvement qui y fermente touchant la lutte des classes. Comme l'Eglise de Rome prend constamment, depuis des siècles déjà, le parti des plus forts, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle se prononce contre le jeune mouvement syndicaliste qui constitue certainement, en Italie comme ailleurs, un danger pour les riches.

RUSSIE

Les grèves

Dans notre dernier numéro nous avons relaté un épisode de la grève qui se poursuit depuis un mois dans la région de Bakou, Balakhany, Bibi-Eïbatt et environs. Aux dernières nouvelles, le conflit devient de plus en plus violent et inquiète le monde industriel de toute la Russie dont il risque de paralyser l'activité. L'irritation est grande, chez les bourgeois mêmes, contre l'intransigeance des compagnies pétrolifères du Caucase. Les ouvriers s'en rendent compte et n'en sont que plus persévérants et plus énergiques. L'administration de son côté devient nerveuse, aussi peut-on s'attendre à des événements de toute gravité. Il vaut donc la peine de retracer les péripéties de cette lutte.

Ce n'est d'ailleurs pas la première que soutiennent les ouvriers du bassin pétrolier. De 1904 à 1909, ils ont été perpétuellement en mouvement et naturellement en 1906 et 1907 avec une allure tout à fait révolutionnaire. Ensuite sont venues les années de réaction et de calme plat. Mais déjà, en juillet 1913, une grande grève agitait presque toute la région. Elle se termina vers le milieu d'août. Et voici que ça recommence.

Les revendications des ouvriers sont avant tout économiques : réduction de la journée de travail, augmentation de salaire de 20 à 25 0|0. Les compagnies répondent que la grève de 1913 a été suivie d'une augmentation de salaire de 20 à 25 0|0, qu'on ne peut donc raisonnablement en exiger une nouvelle. Les ouvriers, et avec eux certains grands journaux bourgeois, font observer que pendant la période de calme les salaires ont baissé d'environ 20 à 25 0|0, en sorte que la soi-disant augmentation de 1913 n'est qu'un retour aux conditions de travail de 1906. En regard de cette baisse des salaires, *Rousskiya Viédomosti* montre la hausse des dividendes :

	1910	*1911*	*1912*	*1913*
Compagnie Nobel .	12 0/0	14 0/0	22 0/0	26 0/0
» russe de Bibi-Eïbatt . .	4 0/0			34 0/0
Comp. Ter-Akopof	rien			14 0/0
» Mantachef .	rien	6 0/0	10 0/0	24 0/0

Vous remarquerez que même en 1913, année de grande grève et de concessions aux ouvriers, les dividendes ont continué à monter. C'est que les pétroliers du Caucase, les Mazonte, les Mantachef, etc., sont les maîtres absolus du marché russe. Il y a bien, dans le nord de la Russie, du côté de Vologda, des gisements de pétrole qui n'ont jamais été mis en exploitation et que le gouvernement aurait voulu utiliser, mais les ingénieurs envoyés pour examiner cette possibilité ont toujours conclu à l'abandon du projet, car les compagnies de Bakou ne veulent pas de concurrent et préfèrent donner quelques pots-de-vin aux experts.

Une puissance pareille ne peut manquer d'exciter des jalousies. Le naphte est, comme on dit, « le pain quotidien de l'industrie russe » et aussi celui de la navigation sur le Volga. Industriels et entrepreneurs de transports se sentent sous la patte de Nobel et Cie, de là leur empressement à reconnaître le bien-fondé des revendications ouvrières. Le 15|28 juin, les journaux annonçaient que le comité de bourse de Kasan venait de prier le ministre du commerce et de l'industrie de contraindre les marchands de naphte à céder aux justes revendications économiques des ouvriers.

(*A suivre*).

12 preuves de l'inexistence de Dieu

par SÈBASTIEN FAURE

En Vente à la *Voix du Peuple*, 0 fr. 15.

La grève des maçons

La grève continue de plus belle.

Dans leur assemblée de lundi dernier, nos camarades ont, une fois de plus, affirmé leur volonté de ne pas retourner travailler à des conditions inférieures à celles de l'ancien tarif.

C'est vraiment un réconfort, à notre époque de j'menfoutisme, que l'action de nos camarades maçons. Pensons que la grève fut déclarée avec seulement quelques centaines de francs en caisse et, depuis plusieurs mois, avec le seul appoint de la solidarité ouvrière, nos camarades mènent la bonne lutte, sans défaillance. Un peu de lait pour les mioches, un peu de pain pour les grands, sont les seuls secours que quelques-uns sont venus réclamer ! Que nos centralistes nous en montrent autant. Que ceux qui veulent chasser de chez eux les étrangers parce que, disent-ils, ceux-ci ne sont pas capables de faire autre chose que des kroumirs, prennent de la graine de cette grève menée par des ouvriers *italiens* pour la plupart, et qui, à sa proclamation, étaient en grande partie non syndiqués.

La leçon de dignité que nous donnent les camarades maçons mérite d'être comprise. Mieux que nulle autre action, l'action ouvrière, la lutte contre l'exploitation est une source de vie, un stimulant d'énergie. Ne l'oublions jamais.

N'oublions pas non plus que la solidarité de tous permettra à nos camarades de triompher. Continuons à assister à leurs meetings, proclamons partout où nous nous trouvons, la légitimité de leur grève. Devant une unanime réprobation, les exploiteurs devront céder. Ceci pour la solidarité morale, la principale. Les gros sous aussi sont nécessaires. Nous ne voudrons pas permettre que les petits de nos vaillants camarades aient faim. Que tous envoient leur obole.

Les souscriptions sont reçues au Syndicat des maçons, Maison du Peuple, rue Dubois-Melly, à la *Voix du Peuple*, et au *Réveil*, rue des Savoises, 6, à Genève.

* * *

Maçons en grève, troisième liste

Liste de souscription au 15 juillet :	
Tabozzi, Genève	12.—
Porro Giovanini, Genève	7.—
Groupe libertaire, Versoix	9.50
Groupe Pietro Gori, Zurich	26.20
Gerolamo, Burglen	9.85
Synd. des scieurs de pierre, Genève	30.—
» des maçons, Bâle	19.85
Bésia, Lausanne	6.75
Poggio, Constante, Soleure	19.50
Groupe libertaire, Valais	2.—
» » Arbon	9.95
» » Schaffhouse	22.30
E. G., Le Locle	5.—
Guerra, Genève	21.20
Section socialiste, Kreuzlingen	12.80
Syndicat des confiseurs, Genève	20.—
Syndicat des charpentiers, menuisiers, machinistes, Genève	100.—
Syndicat des maçons »	5.—
Lega, Binungen	11.—
Gaida, Genève	9.50
Groupe libertaire, Bieden	7.20
Versement des ouvriers du Valais pour frais avancés	251.—
Attiglio Copelli, Zurich	18.—
Journal *l'Operaio*, Berne	150.—
Bini, Casablanca	10.—
Beltrami, Genève	10.—
Oliva, Evian-les-Bains	11.—
Bussotti, Genève	7.80
Bassani, d'une fête, Granges	55.25
Total	Fr. 295.65

L'entr'aide

(*Suite*)

Il y eut encore une autre cause de la ruine des institutions communales, plus profonde à la fois, et d'un ordre plus élevé que les précédentes. L'histoire des cités du moyen âge offre un des plus frappants exemples du pouvoir des *idées* et des *principes* sur les destinées de l'humanité et de la différence absolue des résultats qui accompagnent toute profonde modification des idées directrices. La confiance en soi-même et le fédéralisme, la souveraineté de chaque groupe et la constitution du corps politique du simple au composé, étaient les idées directrices du XI[e] siècle. Mais, depuis cette époque, les conceptions avaient entièrement changé. Les étudiants en droit romain et les prélats de l'Eglise, étroitement unis depuis l'époque d'Innocent III, avaient réussi à paralyser l'idée — l'antique idée grecque — qui présida à la fondation des cités. Pendant deux ou trois cents ans, ils prêchèrent du haut de la chaire, enseignèrent à l'Université, prononcèrent au banc du Tribunal, qu'il fallait chercher le salut dans un Etat fortement centralisé, placé sous une autorité semi-divine. Ce serait *un* homme, doué de pleins pouvoirs, un dictateur, qui seul pourrait être et serait le sauveur de la société ; au nom du salut public il pourrait alors commettre toutes espèces de violences : brûler des hommes et des femmes sur le bûcher, les faire périr dans d'indescriptibles tortures, plonger des provinces entières dans la plus abjecte misère. Et ils ne manquèrent pas de mettre ces théories en pratique avec une cruauté inouïe, partout où purent atteindre l'épée du roi ou le feu de l'Eglise, ou les deux à la fois. Par ces enseignements et ces exemples, continuellement répétés et forçant l'attention publique, l'esprit même des citoyens fut modelé d'une nouvelle façon. Bientôt, aucune autorité ne fut trouvée excessive, aucun meurtre à petit feu ne parut trop cruel, tant qu'il était accompli « pour la sécurité publique ». Et, avec cette nouvelle direction de l'esprit et cette nouvelle foi dans le pouvoir d'un homme, le vieux principe fédéraliste s'évanouit et le génie créateur même des masses s'éteignit. L'idée romaine triomphait, et, dans ces circonstances, l'Etat centralisé trouva dans la cité une proie toute prête.

Florence, au XV[e] siècle, est le type de ce changement. Auparavant, une révolution populaire était le signal d'un nouvel essor. Maintenant, quand le peuple poussé au désespoir s'insurge, il n'a plus d'idées constructives ; nulle idée nouvelle ne se fait jour. Un millier de représentants entrent au conseil communal au lieu de quatre cents ; cent hommes entrent à la *Signoria* au lieu de quatre-vingts. Mais une révolution en chiffres ne veut rien dire. Le mécontentement du peuple s'accroît et de nouvelles révoltes s'élèvent. Alors, on fait appel à un sauveur — au « tyran ». Il massacre les rebelles, mais la désintégration du corps communal continue, pire que jamais. Et quand, après une nouvelle révolte, le peuple de Florence s'adresse à l'homme le plus populaire de la cité, Jérome Savonarole, le moine répond : « Oh ! mon peuple, tu sais bien que je ne peux m'occuper de l'Etat.... purifie ton âme, et si dans cette disposition d'esprit tu réformes la cité, alors, peuple de Florence, tu auras inauguré la réforme de toute l'Italie ! » Les masques de carnaval et les mauvais livres sont brûlés, on fait passer une loi de charité, une autre contre les usuriers — et la démocratie de Florence reste ce qu'elle était. L'esprit de l'ancien temps est mort. Pour avoir eu trop de confiance dans le gouvernement, les citoyens ont cessé d'avoir confiance en eux-mêmes ; ils sont incapables de trouver de nouvelles voies. L'Etat n'a plus qu'à intervenir et à écraser les dernières libertés.

Et, pourtant, le courant d'entr'aide et d'appui mutuel n'était pas tout à fait tari dans les masses ; il continua de couler, même après la défaite. Il grossit de nouveau avec une force formidable aux appels communistes des premiers propagateurs de la Réforme, et il continua à exister, même après que les masses, n'ayant pas réussi à réaliser la vie qu'elles espéraient inaugurer sous l'inspiration de la religion réformée, tombèrent sous la domination d'un pouvoir autocratique. Le flot coule encore aujourd'hui, et il cherche à trouver une nouvelle expression qui ne serait plus l'Etat, ni la cité du moyen âge, ni la commune villageoise des barbares, ni le clan sauvage, mais participerait de toutes ces formes et leur serait supérieure par une conception plus large et plus profondément humaine.

Pierre KROPOTKINE.

Les Travailleurs et la Patrie

par G. D.

Genève. — Imprimerie des Unions ouvrières à base communiste (journée de huit heures)